

93 Bis rue de Montreuil 75 011 Paris

29 Novembre 2005

L'Union syndicale Solidaires vient de prendre connaissance de l'annonce de la saisie de comptes bancaires de la Confédération paysanne.

Cette décision s'inscrit dans le cadre d'une procédure engagée par la multinationale Monsanto-France qui vise à obtenir l'exécution d'un jugement datant d'octobre 2003 qui condamnait la Confédération paysanne à verser 195 000 euros à cette filiale du géant agro-alimentaire américain suite à une action collective de destruction de céréales génétiquement modifiées sur un site expérimental du Tarn-et-Garonne en 1998.

Cette procédure intervient quelques jours après le jugement de la Cour d'appel de Toulouse condamnant huit " faucheurs volontaires " d'OGM à des peines de prison (dont José Bové à quatre mois d'emprisonnement ferme) et après la mise en délibéré par le Tribunal de Versailles d'un jugement à l'encontre de neuf autres militants anti-OGM pour lesquels des peines de prison de trois mois avec sursis et des dommages et intérêts d'un montant de plus de 230 000 euros ont été requis.

Alors même que les auteurs et les bénéficiaires de la criminalité financière, par exemple, sont toujours épargnés, l'Union syndicale Solidaires s'insurge avec force contre cet acharnement répressif qui témoigne d'une volonté de museler une organisation syndicale dont les actions symboliques ont fortement contribué à pointer la nécessité d'un débat public sur la prolifération des OGM dans les champs et dans l'alimentation.

Ces procédures reflètent la stratégie des puissants lobbies agro-productivistes, et de leurs relais politiques et gouvernementaux, qui cherchent à étrangler financièrement le développement, en France comme ailleurs dans le monde, d'un mouvement de résistance de plus en plus vaste visant à empêcher la pollution génétique généralisée et irréversible des systèmes agraires existants au détriment des paysans, des consommateurs, de la santé publique et de la préservation des ressources naturelles.

L'Union syndicale Solidaires apporte son plein et entier soutien à la Confédération Paysanne et à ses militant(e)s. Solidaires continuera son combat pour dénoncer et lutter contre le développement d'une criminalisation du mouvement social et syndical qui vise à casser toute action de protestation de celles et ceux qui tentent d'enrayer par leur activité militante la marche en avant du libéralisme sous ses diverses formes.

**Téléphone : 01 58 39 30 20**  
**Télécopie : 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org**

**www.solidaires.org**